

La Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme : la vie plutôt que la survie.

En partant de différents articles de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989, et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et en y associant des documents datant de l'âge industriel, nous questionnons à la fois les conditions de vie des ouvriers et de leurs enfants à cette époque, mais aussi l'évolution de notre société d'un point de vue moral et social.



Dans les programmes d'enseignement moral et civique du cycle 3 :

- Comprendre que la vie collective implique le respect de règles
- Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique
- Aborder les droits et les devoirs de l'enfant
- La Déclaration universelle des droits de l'homme
La Convention internationale des droits de l'enfant

1 - Droit d'avoir des conditions de vie décentes

CM2

Document 1 - Article 27 de la Convention internationale des droits de l'enfant, concernant le niveau de vie (1989-1990).

1. Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social.
3. Les États parties adoptent les mesures appropriées, compte tenu des conditions nationales et dans la mesure de leurs moyens, pour aider ces parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant à mettre en œuvre ce droit et offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne [...] le logement.

Document 2 - Coron Féron à Isbergues [1900].



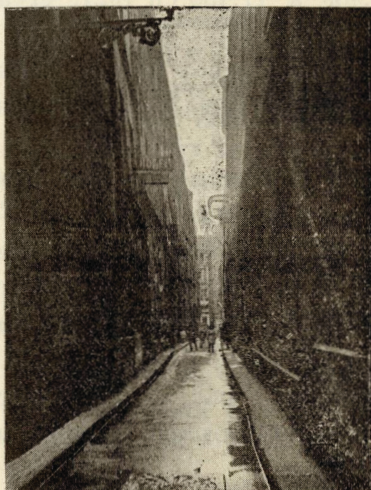
(ANMT, 2005 54 56, Pièces isolées iconographiques).

Un coron est une petite habitation d'un étage construite par les patrons des mines dans le Nord-Pas-de-Calais pour loger les ouvriers mineurs et leurs familles. Les corons étaient situés contre les usines ou à proximité du lieu de travail. Ils étaient construits les uns à côté des autres, formant de longues lignes. Ils étaient la plupart du temps accompagnés de parcelles de jardins ouvriers. Chaque famille avait sa petite maison avec une pièce de vie au rez-de-chaussée, équipée d'une cuisinière et d'un point d'eau, et une ou deux chambres à l'étage pour dormir.

Document 3 - Extrait de la brochure de la Ligue nationale contre le taudis, 1924.

Taudis !!

Une rue étroite qui fait la joie des amateurs du Vieux Paris et dont les étages supérieurs semblent se rejoindre pour empêcher les rayons du soleil de caresser jamais leurs façades noircies.



Rue Brantôme

Un couloir où l'on cherche en trébuchant l'escalier aux marches gluantes et où, dès l'abord, une odeur saisit, d'ammoniaque et de relents ignobles.

En voici d'ailleurs l'origine principale : les cabinets d'aisances de l'étage, réduit sans aération dont la chasse d'eau ne fonctionne pas, dont le sol et le siège sont souillés.

Leurs émanations vous suivent dans le triste logement qui s'ouvre sur le même palier. C'est une pauvre chambre à peine éclairée par une petite fenêtre, par un simple carreau même, donnant sur le puits infect que constitue la courette de l'immeuble, ou, en second jour, sur une chambre voisine.

Pas plus que la lumière l'air ne pénètre dans ce bouge que suffit à encombrer un mobilier misérable : une pauvre table, des sièges boiteux, des caisses, un ou deux lits douteux, des matelas entassés qui seront déroulés le soir, recouvrant tout le plancher. Un poêle de fonte indique que la chambre sert aussi de cuisine.

Vocabulaire :

Taudis : lieu de vie qui ne rassemble pas les conditions d'hygiène et d'espace suffisantes pour vivre dans de bonnes conditions et en bonne santé.

Cabinet d'aisance : toilettes

Souillé : sale

Émanations : odeurs

Bouge : lieu sale et mal fréquenté.

Poêle de fonte : poêle, petit meuble dans lequel on faisait brûler du charbon pour se chauffer et cuisiner.

2 - Droit au travail

CM2

Document 4 - Article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tout autre moyen de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Document 5 - Photographie d'ouvriers manifestant au bord de la route, 1930.



(ANMT, Pl 76 NC, Visages du monde ouvrier).

En 1929, une grave crise économique touche le monde entier. Beaucoup d'usines ferment, de nombreuses personnes se retrouvent au chômage.

[Les deux pancartes indiquent « Attention travaux » et « Vu la crise, se mettre à tout ».]

DOCUMENTS

CM2

Document 6 - Affiche de la CFDT « Action pour le droit au travail », 1972.



(ANMT, PI 38 2, Pièces isolées iconographiques).

Vocabulaire :

CFDT : Confédération française démocratique du travail. Il s'agit d'un syndicat.

Syndicat : Un syndicat est une association d'employés qui se rassemblent pour défendre leurs conditions de travail ou en demander de meilleures. Il peut par exemple organiser des grèves et des manifestations.

À partir de 1971, une nouvelle série de crises économiques frappe le monde entier. Les gens ne trouvent plus de travail ou sont renvoyés. Il y a beaucoup de chômage.

3 - Droit aux loisirs

Document 7 - Article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

1 - Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

2 - Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité.

Document 8 - Catalogue de jouets de Noël du comité central d'entreprise de Dassault Breguet Aviation, 1982.



(ANMT, 2001 31 3, Archives produites et collectées par Noëlle Gérôme).

DOCUMENTS

CM2

Document 9 - Affiche du Secours populaire français «Pour que l'été n'oublie personne», 1982.



(ANMT, 1998 20 416, Secours populaire français).

Le Secours populaire français est une association créée en 1945. Parmi ses actions dont le but est de favoriser la solidarité entre tous, il organise chaque année des séjours dans des familles de bénévoles pour des enfants qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances.

FICHE QUESTIONS

CM2

1 - Droit d'avoir des conditions de vie décentes (documents 2 et 3)

- 1 Date les documents.
- 2 Selon toi, le coron permet-il à un enfant d'avoir « un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social » ? Aide-toi du texte de présentation des corons pour répondre à la question.
- 3 Lis le document 3. Explique avec tes mots à quoi ressemble le taudis qui est décrit (escalier, pièce, fenêtre, meubles, odeur, lumière). Quels sont les risques pour un enfant de vivre dans un lieu comme celui-là ?
- 4 Même si leurs parents travaillent, les enfants qui habitent dans les taudis ont un moins bon niveau de vie que ceux qui habitent dans les corons. En t'inspirant de ces deux exemples, explique pourquoi l'article 27 de la Convention internationale des droits de l'enfant est important.

2 - Droit au travail (documents 5 et 6)

- 5 Date les documents.
- 6 Les époques auxquelles ils ont été réalisés ont un point commun, lequel ?
- 7 Que réclament les personnes dans ces deux documents ?
- 8 Pourquoi peut-on dire que les responsables français sont plus obligés de tenir compte de ces réclamations à l'époque du document 6 qu'à l'époque du document 5 ? (Aide-toi du document 4).

3 - Droit aux loisirs (documents 8 et 9)

- 9 Présente les documents 8 et 9 : de quel type de documents s'agit-il ? De quand datent-ils ?
- 10 Malgré le fait que leurs parents travaillent, certains enfants ont des difficultés à avoir accès aux loisirs. Comment cette entreprise et cette association les aident-elles ?
- 11 Tu es l'un des auteurs de la Convention internationale des droits de l'enfant. Comment défendrais-tu le droit aux loisirs ? Donner au moins 3 arguments en faveur de ce droit.